



MAIRIE DE PETIT-CROIX

Sous la présidence du Maire M. Alain FIORI, les membres du conseil municipal cités ci-dessous ont été installés dans leurs fonctions.

Présents : MM. FIORI Alain, CHENUT Roger, COHET Jérémy, FERREIRA SEBBANE Bruno et ROUKAVITZINE Yannick, Mmes SEGURA Isabelle, GERARD Peggy, EINHORN Nadine, MASSIAS Christelle, RAMSEYER Martine et ALZIEU Anne-Cécile

Secrétaire de séance : Mme SEGURA Isabelle

Ordre du jour :

- **Demande de subvention au Grand Belfort**

Le Maire propose au conseil municipal de solliciter une subvention au Grand Belfort dans le cadre du dispositif de fonds d'aide aux communes afin de financer des travaux de rénovation de l'éclairage public sur l'ensemble des rues du village. Ces travaux consistent à remplacer les luminaires existants par des LED et à installer un système d'abaissement de l'éclairage.

Le coût de ces travaux est estimé à 24 763.24 € HT.

Le conseil municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne son accord de principe à la réalisation des travaux précités et sollicite le Grand Belfort pour l'attribution du fonds d'aide aux communes, au taux maximum, permettant de financer une partie de cette dépense.

- **Renouvellement adhésion au service des gardes champêtres du Grand Belfort**

Le Maire informe les membres du conseil qu'il y a lieu de se prononcer sur l'opportunité de renouveler l'adhésion de la commune au service des Grades Champêtres du Grand Belfort.

Il rappelle que ce service assure, pour les communes adhérentes, une mission de surveillance générale et de police par ciblage sur le ban communal et des missions particulières délivrées à la carte et moyennant un forfait venant s'ajouter au montant de l'adhésion annuelle.

La cotisation de la commune de PETIT-CROIX au fonctionnement du service gardes champêtres pour la mission de police générale est fixée pour l'année 2021 à 1 196 € sur la base de 4€ / habitant.

Le conseil municipal, le Maire entendu, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler son adhésion au service des gardes champêtres du Grand Belfort Communauté d'Agglomération à compter du 1er janvier 2021.

INFORMATIONS DIVERSES

1°) Site Internet

La mairie de PETIT-CROIX a désormais son site internet. Vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : petit-croix-90.fr N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et/ou suggestions pour le faire vivre au mieux !

2°) Secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé du 24 au 31 Décembre 2020 inclus.

En cas d'urgence uniquement, vous pouvez contacter M. Alain FIORI, Maire, au 06.14.01.71.55 ou l'un de ses adjoints : Mme Isabelle SEGURA (06.83.48.01.29) ou M. Roger CHENUT (06.21.96.20.03)



*Le Maire et les membres du Conseil Municipal
vous souhaitent un Joyeux Noël
et d'excellentes Fêtes de Fin d'Année.*

